

Parlant après moi, le camarade Cannon dans un speech sommaire signala que ces deux propositions seraient acceptables de la part des auteurs de la résolution du comité. Telle était également mon impression, ainsi que celle de Morrisson et des autres participants de l'assemblée plénière. Le camarade Cannon ajouta que ces amendements ne pourraient évidemment être acceptés que s'ils cadraient avec la ligne générale de la résolution. Cette restriction, cependant, ne modifiait pas sa déclaration formulant que ces amendements devraient être acceptés.

Le camarade Cannon ayant fourni la base des limites de notre accord, le camarade Morrisson et moi acceptèrent la décision finale de l'assemblée plénière qui fut la suivante : Adopter en principe la résolution du sous-comité et soumettre à celui-ci les amendements Morrisson Morrow afin que soient incorporés dans la résolution les amendements compatibles avec la résolution, Morrow et Morrisson devaient être consultés pour la rédaction de la résolution finale. Si des amendements importants n'étaient pas admis par le sous-comité, nous déclarions Morrisson et moi, que ceux-ci seraient discutés à l'intérieur du parti à travers des articles que nous publierions dans les bulletins intérieurs. Ainsi lors de la clôture de la séance, on ne pouvait réellement pas parler d'unanimité ou même de quasi-unanimité dans l'accord final. Il restait encore à voir quels amendements le sous-comité incorporerait dans la Résolution finale, et quels seraient les amendements qui devraient être discutés.

En préparant le texte final de la résolution, le sous-comité était prêt sans aucun doute à me consulter. Malheureusement je tombais malade et la résolution finale dû être rédigée sans mon avis. Jusqu'à la mise sous presse, le sous-comité espéra pouvoir me consulter, mais mon état de santé à l'hôpital ne me permit pas de lire la résolution et d'émettre d'autres suggestions.

Peut-être que si nous avions pu collaborer à sa rédaction finale, le champ de notre accord eût été plus vaste. Le sous-comité incorpora plusieurs parties des amendements Morrow-Morrisson tout en conservant des formules de la résolution originale qui se trouvent en contradiction absolue avec les amendements incorporés.

J'aurais peut-être pu, en discutant avec le sous-comité, souligner ces contradictions et le persuader de les supprimer. Telle qu'elle est rédigée, il me serait impossible de voter pour la résolution dans le cas où le Comité National la mettait aux voix. Les deux points que je considérais nécessaires pour un accord ne figurent ni l'un ni l'autre dans la résolution finale, sous une forme raisonnablement satisfaisante, ainsi que je l'expliquerai tout à l'heure.

Bien qu'il n'y ait pas de différences fondamentales et programmatiques, les questions discutées sont importantes et méritent une étude approfondie dans tout le parti.

Ce fut une désagréable surprise pour le parti d'apprendre que des différents subsistaient, après le rapport de Frank et des autres camarades sur l'unanimité de l'accord.

Cette déception aurait pu être évitée, si les membres du ~~parti~~ avaient été informés, comme c'était leur droit, par les rapporteurs sur le sujet de la discussion de l'assemblée plénière. Aucune raison politique ou organisationnelle n'empêchait les rapporteurs d'établir la nature des questions politiques à l'ordre du jour, les détails précis de la décision finale de l'assemblée plénière, et l'intention publiquement établie de Morrow et Morrisson de discuter dans des articles intérieurs, ceux des amendements importants qui n'auraient pas été admis par le sous-comité.